

# La Traction brade ses GM

## Bref rappel historique :

Lorsque la spécialité Gestion des Moyens (GM) a été créée l'entreprise manquait de conducteurs. La Traction a alors décidé de créer ce métier pour professionnaliser la gestion opérationnelle des effectifs conduite et des engins moteurs et pour remettre à la route les ADC alternants (assistants gestion). Progressivement, la Direction a utilisé les GM et leur savoir-faire (gestion de moyens matériels et humains) dans les autres activités.

La CGT et son UFCM appellent tous les GM à s'inscrire dans le mouvement de grève du 23 mars 2010 et dans les manifestations pour défendre l'emploi, les salaires, les services publics et les retraites.

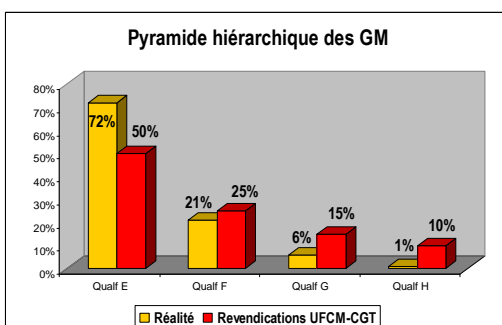
Montreuil, le 10 mars 2010

## Suppression d'emplois repères avec la bénédiction de la Traction

En avril 2009, lors d'une audience la Direction de la Traction avait affirmé aux représentants UFCM-CGT, « les yeux dans les yeux », qu'elle souhaitait, afin d'augmenter les possibilités de déroulement de carrière (F et G), que tous les postes « estampillés » GM soient tenus par des agents de cette spécialité ! Aujourd'hui, il y a de réels risques que certains emplois repères soient supprimés avec la bénédiction de la Direction de la Traction.

Les formations initiales sont revues, avec le transfert d'une partie du socle commun vers les activités. Ces dernières seront en charge de leurs formations complémentaires en écrivant les prescriptions correspondant à leurs attentes. **Le département TMS (Traction Métier Sécurité) se contente d'assembler ces formations dans un document Traction (TT0939). Il s'agit d'un abandon pur et simple du métier.** D'autre part, il est clairement annoncé que les parcours professionnels seront dépendants de l'activité dont dépend l'emploi tenu. **La Direction de la Traction ne garantit donc plus l'égalité des chances de déroulement de carrière des GM.** On peut aussi se poser la question du code prime : restera-t-il le même pour tous ? Pour la CGT et son UFCM, il faut mettre fin à ces pratiques. C'est pourquoi, **nous avons décidé d'initier une démarche revendicative pour porter, auprès de la Direction de la Traction, les revendications spécifiques ci-dessous :**

- **La filière GM doit rester transverse.** Le GM ne doit pas rester cloisonné dans une activité.
- **C'est au sein du Domaine Traction que les dossiers pédagogiques doivent être élaborés et les formations validées.**
- **Un déroulement de carrière identique, pour tous les GM, quelle que soit leur affectation, doit être garanti par la Direction de la Traction.**
- **Dans cette filière, en dehors des postes à la qualif D, qui doivent être réservés aux reclassements des ADC, les postes tenus doivent commencer à E.**
- **La CGT revendique la pyramide hiérarchique suivante : E = 50 % ; F = 25 % ; G = 15 % et H = 10 %.**
- **Le code prime 9 doit être attribué à tous les GM.**



chiffres CPC budget 2010 effectif recensé = 1676 agents

